

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

Bulletin politique.

L'Assemblée nationale sait qu'après avoir constaté le succès de l'emprunt, il ne lui suffit pas de le favoriser au moment de l'émission, mais qu'il lui faut encore, par le calme, par l'apaisement et par la concorde, maintenir dans les conditions régulières des grandes valeurs de l'État l'immense quantité des titres.

Tous les partis comprennent que prolonger les débats dans les circonstances actuelles serait compromettre la souscription; aussi, croyons-nous que la session se terminera sans aucune espèce d'interpellation.

Dans presque tous les bureaux, du reste, on s'accorde à reconnaître que nos députés ont besoin de repos, et que la date du 4 août est très-acceptable pour les vacances de l'Assemblée.

Il reste cependant encore à l'ordre du jour divers articles importants qu'il paraît nécessaire de discuter : la loi militaire, par exemple, le rapport des marchés, la loi de réformation du jury, etc. Il a même été question de faire des séances de nuit pour épuiser les projets avant la date fixée par la proposition d'un des membres de la commission de prorogation, M. Martel.

Quant à l'époque de la reprise des travaux, on paraît résolu de la reculer au moins jusqu'au 4 novembre, et peut-être même jusqu'au 15. Nous voyons, en effet, que l'opération du classement des titres, plus difficile que celle de l'emprunt, exige pour un certain temps la trêve des partis politiques et des luttes parlementaires, et les trois mois demandés par la commission représentent bien le minimum de la durée de cette trêve.

L'Assemblée aura d'ailleurs à étudier soi-

gneusement le budget de 1873; ce n'est pas de trop, à ce double point de vue, de trois mois de vacances.

Il est donc probable qu'il n'y aura pas d'interpellation du gouvernement, les neuf commissaires élus par la majorité n'en veulent pas. Ils ont déjà eu un commencement de satisfaction par la déclaration du Président de la République contre la dissolution, et ils se contenteront des explications que M. Thiers ne peut manquer de donner à la commission, sans se préoccuper de la présence des six délégués du 20 juin qui en font partie.

M. Thiers, en effet, sait très-bien que ceux-ci n'avaient pas l'intention, comme les journaux radicaux se plaisent à le dire, de lui demander à opter pour la monarchie; mais ils voulaient seulement le rappeler aux principes conservateurs dont il semblait vouloir sortir.

Maintenant, l'Assemblée qui a voté l'emprunt à l'unanimité, elle qui dans plus d'une circonstance a su sacrifier ses passions à son patriotisme, n'a plus qu'à se séparer pour favoriser par son silence le grand vote de confiance que la France va recueillir dans le monde entier.

Et, puisque nous parlons de l'emprunt, notons les observations fort justes que faisait au sujet du crédit de la France, l'Opinion du 20 juillet. Ce journal rappelle d'abord qu'après Waterloo notre patrie éprouva beaucoup de peine à trouver 50,000,000 5 0/0 au taux de 56; et, après un demi-siècle, battue à Sedan, écrasée par une résistance qui n'avait plus d'autre but que de sauver l'honneur des armes, cette nation voit accourir vers elle tous les banquiers, tous les capitalistes pour couvrir un emprunt qui paraissait il y a très-peu de temps encore impossible!

On assurera, dit encore ce journal, que la plupart de ceux qui souscriront n'auront qu'un but, celui de faire de la spéculation; mais on doit ajouter que cette spéculation prend toujours conseil de la prudence, et que la prudence ne permettrait pas de s'embarquer dans une affaire d'une telle importance, si celui avec lequel elle traite ne méritait pas toute sa confiance.

J.-R. DENAIS.

Chronique Politique.

Une interpellation nouvelle se lève à l'horizon. Un certain nombre de conseils d'arrondissements radicaux ont envoyé à M. Thiers des adresses énergiques pour le féliciter de ses déclarations, de ses efforts en faveur du maintien de la République. Ce mouvement s'étant accompli sur l'indication, d'après les conseils des députés radicaux ou de leurs amis, un groupe de représentants se propose d'interpeller le gouvernement sur ces manifestations, qui du reste ne sont pas approuvées à Versailles.

Un amendement, déposé le 22, propose à l'Assemblée de ne se séparer qu'après avoir voté les impôts, la loi du recrutement, la loi du jury, et discuté les conclusions du rapport Riant. L'amendement propose aussi la date du 4 novembre pour la rentrée de l'Assemblée.

Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour l'élection des conseillers d'Etat :

Nombre des votants..	623
Majorité absolue....	312
Ont obtenu :	
MM. Du Martroy.....	582
Groualle.....	573
Aucoc.....	569
Collignon.....	561
Goussart.....	559
Touret.....	549
Saglio.....	545

Tranchant.....	539
Odilon Barrot.....	375
Andral.....	368
Chateaurenard.....	362
Marbeau.....	362
De Ségur.....	342
Le Trésor de Laroque.	327

Ces quatorze personnes, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamées membres du Conseil d'Etat.

Ceux qui ont obtenu ensuite le plus de voix sont :

MM. de Montesquiou.....	309
Pascal.....	303
Sily.....	297
Hérol.....	296
Labiche.....	295
Léopold de Gaillard..	287
Bourgeois.....	283
de Lasteyrie.....	281
Hervé.....	278
de Bellomayre.....	273
de Theil.....	271
Pidoux.....	268
Pascal.....	266
de Circourt.....	266
Cabentous.....	254
Didier.....	250
Cochut.....	246
Versigny.....	244
Audiganne.....	241
Valentin.....	226
Edmond Blanc.....	192
de Loinville.....	161
de Lavenay.....	140

Comme l'Assemblée l'a décidé avant-hier, il a été procédé mercredi à un second tour de scrutin, pour l'élection des huit conseillers d'Etat restant à nommer.

La question de la prorogation de l'Assemblée occupe vivement les députés.

Voici le texte exact de la proposition présentée samedi par M. Martel, l'un des vice-présidents de la Chambre :

« Art. 1^{er}. L'Assemblée se proroge à partir du 4 août 1872 jusqu'au 15 novembre suivant.

» Art. 2. Une commission de vingt-cinq membres sera nommée, en séance publique,

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE V.

LES BATOCHES.

(Suite.)

— Oui, mais dans ce cercle, que de terrain perdu, deux cent quatorze rues, presque toutes fort larges, d'immenses promenades, une foule de jardins particuliers aussi grands que des parcs, une double ligne de quais, douze places publiques, et un Champ-de-Mars où cent mille hommes

peuvent manœuvrer aisément. Quant à cette verdure et ces fleurs qui vous séduisent, ne vous y trompez pas, mon cher César, l'herbe ne pousse nulle part mieux que dans les cimetières, et derrière chaque rideau de fleurs, à Varsovie, on trouve du sang.

— Tenez, dit Marpha, distinguez-vous cette énorme masse blanche qui couronne la montagne placée à l'extrémité de la ville, et donne à Varsovie comme un volcan prêt à l'engloutir ?

— C'est sans doute la citadelle.

— Une citadelle pesant de tout son poids sur une prison : sous terre des victimes innocentes qui pleurent dans des cachots infects, et sur leur tête des canons, des boulets, des soldats et des bourreaux, prêts à achever leur œuvre ou plutôt l'œuvre de celui qui a dit : (1) « A la moindre émeute, je ferai foudroyer la ville ; je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera pas moi qui la rebâtirai. »

(1) Réponse textuelle de l'empereur Nicolas à une députation polonaise.

— Je me souviens de ces paroles, elles furent prononcées en temps de paix.

— En temps de révolte, dit Chusco, en appuyant sur ce mot, les Russes ne menacent pas, ils mitraillent, même quand les révoltés, sans armes, ne commettent d'autres excès que celui d'oser prier Dieu de les prendre en pitié.

— Et quelle est cette étoile d'or, qui brille au-dessus des arbres de ce palais ?

— C'est celle de l'espérance, fit Marpha, c'est la statue en bronze doré de notre vieux roi Sigismond III. Vous la verrez de près, si vous osez approcher du palais royal, devenu l'ancre fortifiée du gouverneur Russe. Elle se dresse encore sur sa colonne de marbre blanc, et de ses appartements le bourreau en chef peut voir Sigismond qui, le front ceint de la couronne, la croix d'une main, l'épée haute de l'autre, semble appeler de nouveaux soldats, pour venger les deux générations de héros qui tombèrent en combattant pour leur Dieu, leur patrie et leur liberté. Mais allons, Chusco vous

montrera nos monuments et le temps presse.

— Je m'étonne, reprit le jeune artiste, en s'arrachant à regret à sa contemplation, que les Russes qui ont fondu la statue de Poniatowsky, et brisé celle de Copernic à Varsovie, aient épargné le monument de Sigismond III.

— Au temps où Dieu les frappait dans sa colère, il permit aux Israélites d'arrêter leurs regards sur le serpent d'airain, répondit Chusco; aux Polonais il a aussi voulu laisser un symbole d'espérance.

Ils descendirent le coteau, et bientôt on n'entendit plus que le bruit du trot des chevaux, sur le chemin caillouteux.

Neuf heures et demie sonnaient à la tour des Bernardins, quand ils mirent pied terre devant une maison située à l'entrée du faubourg de Krakovie.

Cette maison à deux étages, moitié brique et moitié bois, n'avait de remarquable qu'un énorme bouquet enrubané, cloué comme une enseigne, au fronton de l'auvent sculpté et, sur les montants, la double ran-

au scrutin secret et à la majorité absolue, pour remplir, avec le bureau de l'Assemblée, les obligations énoncées dans l'article 32 de la constitution de 1848.

» Art. 3. Les pouvoirs du bureau sont prorogés jusqu'à la rentrée de l'Assemblée. »

M. le comte Jaubert propose d'ajouter l'article additionnel suivant :

« Art. 4. Pendant la vacance, la commission du budget pour l'exercice 1873 achèvera ceux de ses rapports qui n'auront pu être déposés auparavant ; ils devront l'être à la première séance de rentrée.

» A ladite séance, le bureau de l'Assemblée déposera un rapport spécial, avec devis détaillé, sur la réorganisation éventuelle du service des comptes-rendus des séances, afin d'éclairer la discussion du projet de loi rapporté le 14 juin dernier et dont l'urgence a été déclarée. »

Le conseil de guerre qui doit juger le maréchal Bazaine tiendra ses séances au mois d'octobre. Le Président de la République pense qu'il serait préférable, dans l'intérêt même de la justice, d'éviter tout ce qui peut contribuer à attirer une trop grande affluence d'auditeurs à ces graves débats.

Un des rédacteurs du *Figaro*, M. Saint-Genest, publie au milieu d'un article la dédicace autographe d'une brochure qui lui a été remise de la part de Napoléon III :

« M. Saint-Genest, dans un article remarquable, publié dans le *Figaro*, a prétendu que le crime de l'empereur avait été de déclarer la guerre, alors qu'il devait savoir que la France n'était pas prête à le soutenir.

» Il serait plus juste de dire que le tort de l'empereur a été de compter sur l'exactitude des états de situation et sur la possibilité de réunir en peu de jours les divers éléments dont se composent les armées.

» NAPOLEON. »

Les journaux étrangers ont fait le meilleur accueil à l'emprunt ; ils augurent bien de la puissance du crédit de la France.

Le *Times*, dans son *City article*, dit que les conditions de l'emprunt français sont meilleures qu'on ne s'y attendait.

De Bruxelles on écrit le 22 juillet :

Le monde financier est unanime à prévoir le succès du nouvel emprunt français.

On croit qu'il sera couvert plusieurs fois. Les affaires sur les fonds français sont très-animées. Le futur emprunt fait 4 fr. 85 de prime et les résultats 4 fr. 30. L'ancien emprunt fait 85 07.

La plupart des journaux belges ont publié des articles très-favorables à l'emprunt.

Une correspondance de Berlin adressée à l'*Indépendance belge* constate que la souscription à l'emprunt rencontre les dispositions

les plus favorables à Berlin et sur tous les marchés financiers allemands. On croit que l'Allemagne fournira une somme assez considérable à la souscription, et on constate que pour souscrire à l'emprunt on vend beaucoup de valeurs turques, roumaines et américaines.

Nouvelles extérieures.

HONGRIE.

Pesth, 22 juillet.

D'après le *Lloyd hongrois*, M. Thiers aurait insisté pour qu'un demi-milliard au moins du nouvel emprunt français fût réservé pour le public de Vienne.

ITALIE.

Le ministère italien a pris la décision relative à la suppression des ordres religieux. Seulement, il semble qu'un décret, copié sur celui de Bismark, prononcera d'abord la dissolution de la Compagnie de Jésus, en placera les membres sous la surveillance de la police ; puis viendront les autres religieux.

ROME.

On continue à s'occuper activement des élections municipales. L'*Agence Havas* annonce que le cabinet de Bruxelles échange avec le cabinet italien de fréquentes communications afin de connaître l'opinion de l'Italie relativement à la question du traité de commerce avec la France.

La même-agence assure que M^r Hassoun arrivera à Rome par la voie d'Ancône.

Informations militaires.

Samedi, tous les généraux divisionnaires de l'armée de Paris et de Versailles, se sont réunis chez le Président de la République, sur l'invitation du ministre de la guerre. Il s'agissait de discuter la proposition faite, il y a quelque temps, par le général Ducrot, de former un comité de défense adjoint au ministère de la guerre.

M. Thiers a demandé à ces messieurs leur opinion à ce sujet. Sur les observations du général Douai, le gouvernement s'est décidé à exclure du comité de défense et de fortifications certains noms qui avaient été mis en avant par lui.

Quelques députés doivent faire partie de ces comités.

L'amiral Hugueteau de Chaillé, commandant la division navale qui vient d'évoluer dans la Méditerranée, est arrivé hier à Versailles où il a été mandé par l'amiral Pothuau, ministre de la marine.

Il est question de confier à l'amiral Hugueteau une mission temporaire sur les côtes occidentales d'Afrique.

On rapporte que le prince Frédéric-Charles, à la suite d'une très-vive altercation avec le général Von der Tann, se serait re-

fusé à passer l'inspection de l'armée bavaroise, qui aurait fait éclater son mécontentement par plusieurs actes d'insubordination.

On vient de décider à Berlin que les 15,000 hommes de troupes qui doivent évacuer au mois d'octobre les départements de la Marne et de la Haute-Marne rentreront en Allemagne et qu'ils seront remplacés en France par des troupes nouvelles, qui occuperont en supplément les quatre départements des Ardennes, des Vosges, de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle.

Ces départements recevront, à l'époque de l'exécution du nouveau traité, 18 bataillons d'infanterie, 9 escadrons de cavalerie, 4 batteries d'artillerie et 2,400 chevaux, plus le service médical et administratif. L'emplacement de ces troupes a été arrêté d'un commun accord entre les deux gouvernements. On s'est arrangé pour surcharger le moins possible les populations. Les champs de manœuvre et les tirs pour l'infanterie et pour l'artillerie ont été choisis de la même manière et d'après le même esprit.

On annonce dans les cercles militaires que l'Allemagne sera dès l'automne prochain en mesure de mettre sur pied pour le corps de la garde et pour les corps d'armée de 1 à 12, ainsi que pour le 15^e corps d'armée, outre les bataillons de réserve, un 4^e bataillon de campagne par régiment, en cas de guerre, c'est-à-dire d'augmenter l'armée de 114 bataillons, équivalant à quatre corps d'armée complets.

Les 400,000 chassepots pris aux Français seront transformés d'après le nouveau système adopté.

Cette transformation pourra être terminée pour l'automne de l'année prochaine, époque à laquelle le nombre des fusils perfectionnés aura atteint le chiffre de près de 2 millions.

Le comité du génie a en outre fait des recherches pour savoir jusqu'à quel point la science aérostatique pourrait être appliquée aux opérations militaires. Sur un terrain loué près du Jardin zoologique de Berlin, on continuera les expériences avec le matériel pris dans la dernière guerre et qui a été déposé à Cologne.

Le général de Cisse y vient de décider que les attachés militaires des ambassades étrangères accompagneraient l'état-major du maréchal de Mac-Mahon le jour de la grande revue.

Notre attaché militaire à Berlin a envoyé à M. de Cisse y un rapport détaillé sur l'armée. M. de Polignac s'attache surtout à faire connaître à son gouvernement l'état actuel des armées allemandes ; les modifications introduites dans leur constitution par M. de Moltke ; le nouveau rôle que le chef de l'état-major général destine à l'artillerie en cas de guerre ; les procédés de fabrication des canons en Allemagne, et les procédés du gouvernement de Berlin pour obtenir une mobi-

lisation encore plus grande des forces de l'empire.

D'après l'*Avenir militaire*, les grades sont conservés aux officiers de la garde mobile nommés avant et pendant la guerre, sauf aux lieutenants-colonels et adjudants-majors, dont les emplois sont supprimés.

Nouvelles diverses.

La reine d'Angleterre, qui se rendra à Berlin vers la fin du mois, doit s'arrêter à Paris quelques heures pour y conférer avec M. le Président de la République.

Le roi Léopold de Belgique doit aussi, dit-on, se trouver sur le passage de la reine à l'extrême limite de la frontière belge.

On s'occupe actuellement, au ministère de l'intérieur, d'un projet de construction d'une nouvelle forteresse pour y interner les condamnés à la détention, qui sont au nombre d'environ neuf cents.

L'administration militaire a déclaré ne pas pouvoir abandonner un seul des forts qui entourent Paris, et il faudra construire une prison fortifiée pour recevoir ces neuf cents condamnés.

Le *Journal officiel* publie la rectification suivante :

Dans ses numéros du 22 et du 23 de ce mois, le journal le *Figaro* affirme que le ministre de la guerre a reçu d'Alger et du général de la Croix deux dépêches relatives à l'état de la santé de l'amiral de Gueydon, gouverneur général civil de l'Algérie.

Ces deux dépêches sont de pure invention, et le ministre de la guerre sait d'ailleurs, de bonne source, que la santé de l'honorable amiral est excellente.

Au surplus, on fera remarquer : 1^o que le général de la Croix étant à Constantine, ne pouvait télégraphier d'Alger ; 2^o que l'Algérie étant sous le régime civil, ce serait au ministre de l'intérieur, et non à celui de la guerre, de donner, le cas échéant, les ordres nécessaires pour pourvoir au remplacement du gouvernement.

Le *Paris-Journal* ayant inséré la même nouvelle, cette rectification s'applique aussi à son récit.

Le *Paris-Journal* a inséré, dans son numéro du 22 de ce mois, une prétendue lettre adressée par le ministre de la guerre à M. le maréchal commandant en chef l'armée de Versailles, relative à la grande revue qui doit avoir lieu sur les terrains du champ de courses du bois de Boulogne.

Le ministre de la guerre n'a ni écrit ni fait écrire cette lettre qui ne peut émaner que d'une personne peu au courant des choses militaires.

Plusieurs journaux ont publié avec insistance, au sujet de l'administration des Beaux-Arts, des nouvelles inexacts ou même tout-à-fait fausses, et de nature à répandre l'inquiétude sur l'état de nos collections pu-

gée de points blancs, au moyen desquels les paysans ont l'habitude d'avertir les intéressés qu'ils ont une fille à marier.

Le hangar attendant, débarrassé des chariots et des instruments d'agriculture, était disposé en salle de festin, et la vaste cour divisée pour la circonstance en deux parties, dont l'une devait servir de promenoir aux invités, l'autre d'écurie pour leurs chevaux.

Sur le haut du perron, un jeune homme entr'ouvrant fièrement son surtout de drap bleu, brodé de soie cramoisie, pour montrer une chemise de soie jaune, retenue au col et aux poignets par des nœuds de rubans, se promenait de long en large, une main dans sa ceinture garnie de clous dorés, de l'autre tenant une courte pipe, dont il aspirait, par intervalles égaux, des bouffées qu'il renvoyait ensuite avec majesté.

A la vue des voyageurs, il se hâta de placer sa pipe dans l'embouchure de ses longues bottes brodées, à talon de fer, et retirant avec respect son bonnet écarlate, bordé d'une fourrure noire, entremêlée de

plumes de paon, il descendit rapidement pour recevoir la voyageuse.

— Que Jésus-Christ soit béni, dit-il à Marpha.

— Dans tous les siècles, amen, répondit-elle en posant la main sur le bras du garçon d'honneur.

Et ils entrèrent dans la salle où était réunie une partie des invités.

Là, le même salut fut répété, après quoi Marpha passa seule dans une chambre voisine, laissant Chusco et César dans la première pièce, où les garçons d'honneur leur présentèrent un verre, en les invitant à boire au bonheur du nouveau couple.

— C'est un frère, dit Chusco, en prenant par la main son cousin dont le costume étranger excitait les soupçons, il arrive de France, c'est un frère.

— Oui, c'est un frère, et un bon frère, reprit Stiépan le goral, en le baisant sur l'épaule.

Les jeunes gens lui serrèrent la main, et, sûrs de n'avoir pas au milieu d'eux un es-

pion, achevèrent les préparatifs de la fête.

Des deux côtés de la huche, posée au-dessous de l'image de la Vierge, ils placèrent deux fauteuils, puis se massant à l'extrémité opposée de la salle, de manière à laisser un espace libre, ils attendirent en silence.

Bientôt un coup fut frappé à la porte intérieure, qui s'ouvrit.

En même temps le père et la mère de la mariée sortirent les premiers et vinrent s'asseoir, l'un à droite, l'autre à gauche de la huche.

Puis parut la mariée, portant sur la tête une couronne de fleurs, ses beaux cheveux blonds pendant en longues lattes sur ses épaules, et revêtue du costume des jeunes filles.

Marpha et plusieurs autres demoiselles d'honneur l'accompagnaient. Elles la firent asseoir sur la huche, et aussitôt la cérémonie de la toilette commença, accompagnée du chant connu sous le nom de chant du Houblon :

Houblon, n'as-tu pas eu de mère, toi qui as poussé si gentil ?

Houblon, n'as-tu pas eu de père, toi qui as poussé comme un pin ?

Houblon, n'as-tu pas eu de sœur, toi qui as poussé si aigu ?

Houblon, n'as-tu pas eu de frère, toi qui as poussé en trois ans ?

A chaque reprise, les verres se choquaient et les jeunes filles ajoutaient des fleurs et des rubans à la toilette de Lizinka, dont Marpha et quelques autres peignaient en noir les sourcils et fardaient le visage.

La fiancée était parée. Elle se leva et, toujours accompagnée de ses demoiselles d'honneur, alla se prosterner aux pieds de ses parents pour demander leur bénédiction.

Puis le cortège se forma et, au bruit des fouets que faisaient claquer les jeunes gens, se rendit à l'église des Bernardins, où eut lieu la cérémonie nuptiale.

(La suite au prochain numéro.)

bliques. — Hier, le *Gaulois* affirmait qu'un rapport officiel adressé à M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, constatait la disparition de cinq cents toiles dans les dépôts du Louvre et du Luxembourg. Le fait est complètement faux. Aucun objet d'art, de quelque nature que ce soit, ne manque dans nos musées. Les enquêtes faites à ce sujet ont démontré la parfaite intégrité des diverses collections exposées dans les galeries publiques ou conservées dans les magasins.

C'est encore par erreur qu'il a été annoncé qu'un certain nombre d'œuvres d'art déjà placées dans nos musées en seraient distraites pour figurer à l'Exposition internationale de Vienne, en 1873.

L'annonce de l'ouverture de la souscription à l'emprunt national attire à Paris, depuis une semaine, une quantité considérable d'étrangers. Tous les jours, le train de Calais amène notamment une foule d'Anglais aux poches bourrées de billets de banque.

Aussi tout ce qu'il y a dans Paris de filous variés rôde-t-il aux alentours de la gare du Nord, pour emprunter dans les poches des imprudents.

La chasse est bonne, et ces messieurs se déclarent généralement satisfaits, quoique la police en ait arrêté plus de vingt dans les journées d'hier et d'avant-hier.

Du reste, ce sont là les petits inconvénients du métier.

Le gouvernement français possède les 500 millions qui doivent être versés dans quelques jours à la Prusse.

Voici, d'après ce que racontent les journaux, en quelles monnaies s'effectuera ce paiement :

350 millions de traites sur Londres, sur Amsterdam et sur Berlin ;
50 millions en valeurs diverses sur les différentes places d'Allemagne ;
400 millions en or, en argent monnayé et en lingots.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre confrère M. Adolphe Guérout, fondateur de *l'Opinion nationale*.

M. Guérout, né à Radepond (Eure), le 27 janvier 1810, appartenait à la génération parmi laquelle se recrutèrent les prosélytes de la doctrine de Saint-Simon.

Il débuta dans la carrière du journalisme comme correspondant, en Espagne, du *Journal des Débats*. Il fut, depuis 1842, tour à tour consul de France à Mazatlan (Mexique), rédacteur des journaux *la République*, *le Crédit*, et plus tard du journal *l'Industrie*, et sous-chef du Crédit foncier.

Il rentra dans le journalisme en 1857, en qualité de rédacteur en chef de la *Presse* et fonda, en 1850, *l'Opinion nationale*.

Enfin, en 1863, la 6^e circonscription de la Seine l'envoya au Corps législatif.

En 1870, M. Adolphe Guérout, abandonné par ses électeurs, fut rendu entièrement à la direction de son journal.

C'est à la rupture d'un abcès au foie qu'il a succombé.

La ville de Dijon vient d'ouvrir une souscription pour élever une statue au maréchal Vaillant.

Un singe — pardon, nous voulons dire M. Darwin, qui se dit né de race simiane — s'était adressé à l'Académie des sciences pour être nommé membre correspondant. L'Académie a fait au candidat l'honneur de discuter scientifiquement ses théories pendant quatre séances, après lesquelles un vote a été rendu contre la thèse qui fait descendre l'homme du singe.

Par suite, M. Darwin sera prié de correspondre, s'il le veut, avec les sapajous américains, ses confrères, mais n'obtiendra pas d'entrer en correspondance avec les savants français, qui s'estiment justement supérieurs à lui de toute la hauteur qui sépare l'homme de la bête. (Univers.)

INCENDIE DES ABATTOIRS DE LA VILLETTE.

Dimanche soir, à huit heures et quart, un incendie s'est déclaré dans les abattoirs de La Villette, au pavillon de la cour de la boverie.

En un instant, 80 mètres de bâtiments ont été en flammes. Les fourrages amoncés dans les greniers projetaient des flammes

immenses, pendant que les bœufs et les moutons parqués dans les étables inférieures poussaient d'affreux beuglements, et ne voulaient pas sortir du bâtiment incendié.

Aussi une dizaine de moutons, un bœuf et un taureau ont été brûlés vifs, pendant que le reste du troupeau s'enfuyait dans toutes les directions.

Cependant, l'alarme était donnée, et bientôt accoururent M. le maire du 19^e arrondissement, M. le chef de la police du quartier et de nombreux sergents de ville.

En même temps, les trois pompes de l'Abattoir, les pompiers de la rue du Lourcq, du boulevard de la Villette, d'Aubervilliers et de la Courneuve, et enfin la puissante pompe à vapeur, contribuaient à éteindre l'incendie, qui aurait pu atteindre également les quatre énormes compteurs à gaz de l'établissement.

Des militaires des deux casernes voisines et du fort d'Aubervilliers ont rivalisé de zèle et d'ardeur pour le sauvetage.

Malheureusement il y a eu de graves accidents à déplorer.

Un travailleur est tombé asphyxié; un autre a été grièvement blessé au genou.

A dix heures du soir, on était maître de l'incendie et tout danger avait disparu.

L'ACCIDENT DE DANNEMARIE.

Voici les détails qui nous parviennent sur le déraillement du train-poste de Mulhouse à Paris :

L'accident est arrivé au-delà du viaduc de Dannemarie, entre cette station et la frontière de France. Ce viaduc domine la vallée de l'Ill et est distant de un kilomètre environ de la station de Montreux-le-Vieux, où se trouve la première douane allemande.

Le train-poste, qui avait quitté Mulhouse à dix heures vingt, avait atteint son maximum de vitesse et déjà dépassé la ligne courbe du viaduc, quand le déraillement, dont la cause est encore inconnue, se produisit.

La locomotive, le tender et le fourgon des bagages ont été précipités du haut du talus dans la vallée. Le chauffeur, lancé en dehors du tender, où il se tenait, a été tué sur le coup. Le mécanicien a eu les côtes brisées et n'a survécu que pendant quelques minutes.

Les voyageurs n'ont éprouvé qu'un choc violent. Quelques-uns d'entre eux ont été contusionnés. Le wagon de voyageurs qui suivait immédiatement le fourgon des bagages, s'est trouvé détaché par la violence du choc, les chaînes se sont brisées, et il a été renversé sur le bord du talus, du côté opposé à celui où la locomotive a été projetée.

A peine le malheur était-il arrivé, que l'administration faisait télégraphier à Mulhouse et à Belfort pour avoir des secours. L'émotion était grande dans ces deux villes. Le chef de gare de Belfort expédia un train sur le lieu du sinistre, et aussitôt des escouades d'ouvriers se mirent à débayer la voie. Deux heures après, les voyageurs arrivaient à Belfort.

L'aspect de la voie, sur le théâtre de l'accident, est des plus tristes. La locomotive, à demi-broyée, git au bas du talus; le sol est profondément bouleversé.

Le fourgon et le tender sont également renversés et mis en pièces.

Une enquête est ouverte par les autorités allemandes.

Nous apprenons que tout d'abord il a été constaté que la locomotive était neuve et qu'elle n'était pas destinée à un train-poste. C'est une locomotive qui ne devait servir qu'aux trains de marchandises.

(France nouvelle.)

On lit dans le *Pays* :

L'empereur, l'impératrice et le prince impérial doivent quitter Chislehurst à la fin de ce mois pour faire un voyage en Ecosse.

Leurs Majestés ne seront pas à Chislehurst le 15 août.

Un bruit absurde commence à se répandre dans Paris : c'est que le choléra y est imminent.

Nous avons pris à ce sujet, dit le *Figaro*, des renseignements minutieux aux sources les plus autorisées, et il en résulte que rien de ce genre n'est à craindre. Le nombre des cas de choléra nostras qui se sont manifestés depuis le 4^r juillet jusqu'au 18 inclus, est

de six pour tout Paris, chiffre parfaitement normal en cette saison.

Nous croyons devoir rassurer la population avant qu'un de nos confrères, moins bien renseigné que nous, cueille au vol les bruits d'épidémie qui courent les rues et les lance officiellement dans la circulation.

S. Em. le cardinal archevêque de Bordeaux a donné sa voiture pour être mise en loterie au profit de la restauration du sanctuaire de Notre-Dame de Verdélais, dont le clocher avait été détruit par un incendie.

La loterie a été tirée dans la soirée du 3 juillet. Le billet gagnant s'étant trouvé dans ceux que Son Eminence avait pris, Elle n'a point voulu profiter du sort, et on a procédé à un nouveau tirage. C'est le numéro 556, appartenant à M^{me} Mathé de Moulins (Allier), qui a gagné la voiture.

On nous écrit de Metz qu'il est inexact que les Jésuites aient été expulsés de cette ville comme ils l'ont été du reste de l'Allemagne, mais il est probable que les Messins ne les conserveront pas longtemps.

M^r l'évêque de Versailles a fait samedi une nouvelle visite à la prison des condamnés à mort de Versailles, et leur a fait distribuer, en se retirant, du tabac et du vin de Bordeaux.

Tous les condamnés l'ont accueilli avec le plus grand respect.

M^r Chigi, nonce du Pape, vient de remettre à M^{me} Thiers et à M^{lle} Dosne deux chapelets bénits par le Saint-Père.

Ces chapelets sont en or; chaque grain est merveilleusement ciselé à jour.

M^{me} Thiers et M^{lle} Dosne ont adressé au Saint-Père, par l'intermédiaire du nonce, une lettre collective de remerciements.

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

Le 21 juillet, dans la commune de la Plaine, à 5 heures du soir, le nommé Amand Bazanté, menuisier à Somloire, qui était à prendre un bain avec deux de ses camarades, a disparu sous les eaux dans un endroit rempli de tourbe et profond de 6 ou 7 mètres.

Malgré les recherches ordonnées par le maire, M. de Pontgibaud, le cadavre n'a été retrouvé que le lendemain à 20 mètres environ du rivage.

Le 21 courant, un incendie s'est déclaré au domicile du sieur Morille, à la Fradonnière, commune de la Plaine, dans un tas de paille.

L'enquête faite à ce sujet n'a pas porté à attribuer ce sinistre à la malveillance.

M. Coulon, ancien conseiller à Metz, est nommé conseiller à la cour d'appel d'Angers, en remplacement de M. de Ruillé, admis à la retraite.

On lit dans la *Guyenne* :

Nous pouvons annoncer comme un fait certain que S. G. M^r de Labouillierie, évêque de Carcassonne, vient d'être nommé coadjuteur de S. E. M^r le cardinal Donnet.

On sait que M^r de Labouillierie est Angevin.

On lit dans *l'Intérêt public* de Cholet :

La commission, qui avait d'abord fixé les courses au 25 août, s'est vue dans l'obligation de modifier cette date. En conséquence, elle a reculé les courses au dimanche 8 septembre.

La Société des Agriculteurs de France décernera, en 1873, un prix de 3,000 fr. à l'inventeur d'un procédé efficace pour la destruction des hannetons, — et un prix égal à l'inventeur d'un remède contre la maladie des vers à soie.

On sait qu'en 1872, un prix de 2,000 fr. est affecté au meilleur travail sur les irrigations.

C'est, paraît-il, si nous en croyons la *France administrative*, le 4^r août prochain qu'après avoir déposé des fonds à la poste,

on pourra enfin expédier par télégraphe une sorte de dépêche-mandat qui permettra au destinataire de toucher immédiatement une somme équivalente au bureau de poste de sa résidence. On voit d'ici le va-et-vient ingénieux de la poste au télégraphe et du télégraphe à la poste, qu'auront à subir les intéressés. Donc, un argument de plus en faveur de la fusion projetée.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Toutes les nouvelles que nous recevons des marais salants s'accordent à dire que la récolte du sel ne pourra être que fort peu abondante cette année. Elle commençait à peine sur quelques marais, quand les pluies de ces jours derniers sont venues remettre tout en question, et malheureusement la saison s'avance.

Aucune transaction sur l'article n'est à signaler, les détenteurs continuent à ne pas vouloir vendre.

L'inspection du Prytanée devant commencer dans les premiers jours d'août, la distribution des prix est fixée au 10 août; cette solennité sera présidée par M. le général Montaudon, commandant le 4^e corps de l'armée de Versailles, inspecteur général de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et du Prytanée militaire de La Flèche.

UNE MYSTÉRIEUSE AFFAIRE.

On lit dans *l'Union libérale* :

Nous ne voulons, on le comprend, parler qu'avec la plus grande réserve de certain fait d'empoisonnement qui, si nous en croyons les bruits répandus, présenterait quelque analogie avec l'affaire Lafarge, cette affaire qui, en son temps, préoccupa si vivement l'opinion publique.

Il y a deux jours, un individu de 27 ans était trouvé gisant, épuisé de fatigue, près le pont du Cher, sur la route de Liguil. On le transporta dans un hôtel à Tours, et l'on trouva dans ses vêtements une lettre assez compromettante pour que la justice ait cru devoir intervenir et faire subir au jeune homme un interrogatoire, à la suite duquel il a été arrêté. Ajoutons que le quidam était également porteur d'un paquet de poison ou de substances vénéneuses.

Voici en deux mots l'histoire de la chose, si nous en croyons les renseignements qui nous sont communiqués :

Pendant la guerre, ce jeune homme, qui est originaire de la Manche, avait été recueilli, probablement à la suite de blessures ou de maladie, par un officier de santé, M. G..., des environs de Montbazou. Rendu à la santé ou guéri de ses blessures, l'hôte de M. G... avait conservé avec ce dernier comme avec M^{me} G..., jeune femme de vingt-quatre ans, et dit-on fort jolie, des relations suivies.

Quelque temps après, il y a un an environ, M. G... mourut, et rien alors ne pouvait faire soupçonner un crime. Mais aujourd'hui, grâce à la découverte faite sur les vêtements du jeune inconnu, grâce surtout à ses aveux complets, la vérité tend à se faire jour. Celui-ci aurait déclaré que la femme G... et lui sont les auteurs de la mort du docteur, qu'ils auraient empoisonné.

Quant à la femme G..., elle nie complètement, et prétend que la déclaration de l'individu arrêté n'a été faite que dans le but de se venger d'un refus de demande en mariage. Elle ajoute qu'il ne jouit pas d'ailleurs de toute sa raison.

Nos renseignements s'arrêtent là.

Nous apprenons que l'instruction poursuit son cours, et que demain, à cinq heures, doit avoir lieu l'exhumation et l'autopsie du cadavre du docteur G... par les médecins légistes.

Cette affaire, comme on voit, apparaît comme grosse de dramatique, et nous y voyons dès à présent tous les éléments d'une nouvelle cause célèbre.

Dernières Nouvelles.

M. Rouland, gouverneur de la Banque de France, dinait avant-hier à la Présidence. On s'y est beaucoup occupé de l'emprunt, et M. Thiers a reçu les assurances les plus positives que la Banque avait pris toutes les mesures nécessaires pour éviter le renouvellement de la crise monétaire qui suivit les

premiers paiements à l'Allemagne lors du premier emprunt.

Le centre gauche s'est réuni hier soir à l'hôtel des Réservoirs. On s'y occupe de la nomination à faire prochainement des membres de la commission de permanence.

Dans la nuit de mercredi, les douaniers d'Irasson (Basses-Pyrénées) ont attaqué une bande de cinquante hommes et ont capturé dix ballots de fusils et un ballot de baïonnettes.

On nous écrit d'Arras :

« Tout le bassin houiller du Nord est en grève. Le foyer de l'émeute est entre Béthune et Lens. On a dû requérir le 33^e de ligne en garnison à Arras ainsi que le 3^e régiment du génie. »

Les préfets du Nord et du Pas-de-Calais se sont rendus sur les lieux de l'émeute et prennent toutes les mesures pour le maintien de l'ordre.

Une grève s'est aussi produite à Denain. Elle a donné lieu à un commencement de troubles qui a été réprimé par la cavalerie et la gendarmerie.

Le récent tremblement de terre en Algérie a détruit deux fermes.

Le *Daily-News*, dans son article financier, prévoit que les souscriptions à l'Emprunt français dépasseront quatre à cinq fois le chiffre demandé. La confiance dans les ressources et la vitalité de la France se soutient toujours.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

Le nouveau volume que MM. Michel Lévy frères viennent de mettre en vente sous ce titre : *Essais d'histoire religieuse et Mélanges littéraires*, est l'œuvre du célèbre écrivain allemand STRAUSS, l'auteur de *la Vie de Jésus*. Ces *Essais*, traduits en français par M. Charles Ritter, et précédés d'une Introduction par M. Ernest Renan, ont été entrepris autrefois par les conseils même de Sainte-Beuve. Cette publication excitera au plus haut degré l'attention et la curiosité du public français, plus que jamais intéressé à connaître les grandes idées philosophiques remuées par la science allemande.

Le nouveau volume que M. Paul Janet vient de faire paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères, sous ce titre : *Les Problèmes du XIX^e Siècle*, est un livre de vulgarisation et de haute portée littéraire et philosophique, écrit avec cette plume élégante et distinguée qui sait si bien mettre à la portée de tous, comme dans la *Philosophie du Bonheur*, la *Famille*, etc., les plus graves questions de science et de morale. Le nouvel ouvrage justifie pleinement son titre : il embrasse et prend à partie, dans d'admirables et très-saisissantes discussions, les plus grands et les plus redoutables problèmes du moment : la *libre pensée*, l'*influence de la littérature*, la *politique*, la *religion*... Tout le XIX^e siècle intellectuel, philosophique et moral est contenu, analysé, discuté ou réfuté dans ce nouveau livre de M. Paul Janet.

La première édition de *la France, nos fautes, nos périls, notre avenir*, par M. le comte A. de Gasparin, a été enlevée en une semaine chez les éditeurs Michel Lévy frères, et déjà la deuxième édition est presque épuisée. Cet ouvrage a sa place marquée au premier rang parmi les publications les plus importantes et les plus considérables du moment. Nulle œuvre ne mérite plus l'attention sérieuse du lecteur que ce livre d'un grand patriote et d'un libéral convaincu, écrit sous l'impression même de nos désastres.

La Caisse de l'ORDRE FINANCIER, 8, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris, reçoit dès à présent, sans frais, les versements pour la Souscription à l'EMPRUNT NATIONAL DE 3 MILLIARDS.

Les titres et coupons sont reçus comme espèces et doivent être expédiés par lettres chargées. — RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

Souscriptions irréductibles moyennant un versement de 42 fr. 50 c. par 5 fr. de RENTE.

Messieurs Paul Klotz et C^{ie}, Banquiers, 11, rue de Châteaudun, à Paris, ont l'honneur d'informer leurs clients et le public qu'à partir de ce jour ils reçoivent les versements pour la SOUSCRIPTION AU NOUVEL EMPRUNT DE TROIS MILLIARDS. — Les fonds doivent être adressés par lettres chargées.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalésière Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, fole, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.

Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans cette

malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande que de remuer même les bras lui était impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la Revalésière Du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASELLES, Comtesse de GOUVEAUX.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

Bulletin commercial et agricole.

CHOLET. — Marché du 20 juillet.

Bœufs. — Bœufs gras : amenés 221, vendus 199. Poids moyen de l'animal sur pied, 500 kil.
Vaches grasses : amenées 109, vendues 102. Poids moyen de l'animal sur pied, 390 kil.
Bœufs maigres : amenés 4, vendus 4.
Vaches maigres : amenées 19, vendues 16.
Taureaux : amenés », vendus ».
Veaux : amenés 9, vendus 9.
Moutons : amenés 1697, vendus 1592.
Porcs : amenés 69, vendus 58.
Froment. — 1^{re} qualité, l'hectolitre, 23 fr.; 2^e qualité, 22 fr.
Farine. — 1^{re} qualité (les 79 kil.), 36 fr.; 2^e qualité, 34 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 JUILLET 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	53	95	» 05	» »	850	» »	» »	» »	» »	C. gén. Transatlantique, j. juill.	365	»	» 3
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	76	75	1	» »	620	» 5	» »	» »	» »	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	397	50	» »
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	» »	» »	423	75	5	» »	» »	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	480	»	» »
5 % Emprunt	84	15	» »	» »	885	»	» »	» »	» »	Société autrichienne, j. janv.	»	»	» »
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	» »	» »	412	50	» 2	50	» »				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	203	»	» »	» »	501	25	» »	» »	» »				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	385	»	» »	» »	832	50	2	50	» »				
— 1865, 4 %	435	»	» 2	» »	568	75	1	25	» »				
— 1869, 3 % t. payé.	270	»	» 1	25	940	»	» »	» »	» »				
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	240	»	» »	» »	823	50	» 2	50	» »				
libéré	240	»	» »	» »	500	»	» »	» »	» »				
Banque de France, j. juillet.	37	0	» 17	50	» »	» »	» »	» »	» »				
Comptoir d'escompte, j. août.	640	»	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	475	»	» 2	50	» »	» »	» »	» »	» »				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	440	»	» »	» »	21	»	» »	» 10	» »				

GARE DE SAUMUR (Service d'été, mal).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers) omnibus.
9 — 02 — — — omnibus.
1 — 33 — — — soir, —
4 — 13 — — — express.
7 — 27 — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — — omnibus.
9 — 50 — — — express.
12 — 38 — — — omnibus.
4 — 44 — — — soir, —
10 — 30 — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 v.

Etude de M^{re} HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Le samedi 27 juillet 1872, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^{re} Henri Plé, commissaire-priseur, sur le quai de Limoges, au bord de la Loire, en face l'Hôtel-de-Ville, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers appartenant au sieur Coutanceau, marinier et marchand à Candès.

Il sera vendu :

Un bon bateau de seconde, une voile neuve de 10 toiles (environ 175 mètres), un mât, des ancres, palans, bâtons, planches, madriers, nattes, chemise prussienne, une carriole sur ressorts, harnais, etc.

Lits, couettes, couvertures, couvrepieds, rideaux, armoire, commode, tables de nuit et de toilette, chaises, table ronde, glaces, draps, serviettes, effets, rayons, comptoirs, fûts et boîtes en bois peint et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 10.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.
S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

Nouvelle Encre
J. Gardot à Dijon.
noire en écrivant, n'oxydant pas les plumes, n'épaississant pas.
Nouvelle Encre violette
copiant même un mois après l'écriture.
chez tous les Papetiers.

BENZINE J. GARDOT
DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs.

LE FLACON 1^{fr} 25 & 2^{fr} 50

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.
S'adresser à M. FORGE. (98)

M. JEAN-BAPTISTE GRUAU, ne devant rien à personne, proteste énergiquement contre l'insertion malveillante que M^{re} veuve Gruau, sa mère, a cru devoir faire dans le *Courrier de Saumur* du 21 juillet.

UNE MAISON DE BLANC ET DE SOIERIE DEMANDE UN VOYAGEUR.
S'adresser au bureau du journal.

EMPRUNT NATIONAL DE TROIS MILLIARDS

ARBITRAGES PROPOSÉS AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS

VENDRE :				SOUSCRIRE :			
15 fr. 3 0/0		à environ 54 fr.	soit 270 fr.	15 f. Empt libéré à 82 f. env.	= 246 f. avec commission 252 f. bénéf. 18 f.		
1 Oblig. Est	rapportant 15	à environ 275		15 » » 82	= 246	»	252 » 28
1 » Lyon	» 15	» 280		15 » » 82	= 246	»	252 » 28
1 » Midi	» 15	» 277		15 » » 82	= 246	»	252 » 25
1 » Nord	» 15	» 290		15 » » 82	= 246	»	252 » 38
1 » Orléans	» 15	» 285		15 » » 82	= 246	»	252 » 33
1 » Ouest	» 15	» 275		15 » » 82	= 246	»	252 » 23

Même opération pour les Obligations d'Emprunts de Villes, Crédit Foncier et autres.

Le Comptoir de Change et de Fonds publics — rue Turbigo, 5, à Paris — (SOCIÉTÉ A. BERSEVILLE ET C^{ie}, suivant acte déposé chez M^{re} Schelcher, notaire, le 1^{er} avril 1869) se charge d'effectuer les ventes au cours de la Bourse (courage officiel), et garantit l'intégralité des Rentes demandées moyennant une commission de 2 fr. par chaque 5 fr. de Rente. — Renseignements détaillés par correspondance. (376)

DEUX TIRAGES 5000 LOTS 31 AOUT 31 OCTOB

OBJETS d'Art, d'Ameublement, de Luxe, de Fantaisie, de Toilette, etc.
TITRES DE FONDS PUBLICS : Obligations de la Ville de Paris, Actions diverses, etc.
Tous ces dons offerts à la LOTERIE NATIONALE en faveur des blessés et de leurs familles.

EXPOSITION — 10, BOULEVARD DES CAPUCINES, 10, — A PARIS

Loterie autorisée par le Gouvernement.
Chaque billet concourt aux 2 Tirages. le billet 50 centimes

Les Listes des Numéros gagnants seront envoyées aux Souscripteurs.
NOTA. — Pour recevoir FRANCO, par retour du courrier, le nombre de billets que l'on désire, en adresser le montant en MANDAT-POSTE ou autre valeur à l'Administrateur de la LOTERIE NATIONALE, au Nouvel Opéra, rue Gluck, PARIS.

Au Commerce et à l'Industrie.

La Maison DAVIS-HENRY et C^o

Commission - Bank, 25, Chaussée d'Antin, Paris (Succursales à l'Etranger),

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Bonne des Ouvertures de Crédit et facilité l'Escompte de Valeurs Françaises et Etrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratuits sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. — Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.) (353)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le